



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Pays de la Loire | 2002

Nalliers – Rue de la Croix

Sondage (2002)

Joël Cornec



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/35969>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Joël Cornec, « Nalliers – Rue de la Croix » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Pays de la Loire, mis en ligne le 28 septembre 2020, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/35969>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Nalliers – Rue de la Croix

Sondage (2002)

Joël Cornec

- 1 Suite à une demande de permis de construire pour une habitation individuelle, une opération de diagnostic archéologique a été prescrite. En effet, un ensemble de fossés orthogonaux formant une partie d'un enclos, reconnu par prospection aérienne, était susceptible d'être affecté par les travaux de terrassement du projet de construction. L'ouverture de trois sondages a permis le recalage topographique de cet indice de site ainsi que sa datation et sa caractérisation. Les structures décelées semblent s'intégrer à un enclos de ferme indigène gauloise ayant perduré jusqu'à la période romaine, dont la fonction, par manque de matériel caractéristique n'a pu être établi.
-

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrteSpGJhXdyI>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtkMftXuORUf>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt9qwKKSTEsV>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtXT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

Année de l'opération : 2002

AUTEURS

JOËL CORNEC

Inrap